

Communiqué de presse

Rentrée scolaire

Cette rentrée scolaire est placée sous le signe de la défiance et s'est tenue après la promulgation cet été, de la loi dite : « pour une école de la confiance », largement critiquée et combattue par les enseignants. Le SNUDI-FO en demande le retrait. Ces dernières semaines, nous avons également vu la publication de la loi Dussopt-Darmanin de transformation de la fonction publique, et la publication du rapport Delevoye pour un système universel de retraites par points. Le Président de la république et ses ministres affichent aujourd'hui « *un souci constant pour la concertation* ». Etrange conception de la concertation ? S'agit-il d'entendre enfin ce qui s'exprime et de négocier sérieusement avec les organisations syndicales ? Ou s'agit-il de contraindre les organisations syndicales à discuter la mise en œuvre de projets et de lois qu'elles combattent et que les salariés n'acceptent pas ? Pour le SNUDI-FO de la Mayenne, il n'y a rien à attendre de ces « concertations » puisque tout est déjà engagé !

Concernant les salaires : Quelques jours avant la rentrée scolaire, le ministre Blanquer s'est répandu sur les ondes et les écrans en annonçant pour 2020 que les professeurs engrangeront 300 € bruts d'augmentation « en moyenne ». Ce qui reviendrait à 25 € par mois, soit 17 € nets, toujours en moyenne. Les maigres miettes issues du protocole PPCR annoncées très médiatiquement par le ministre ne font que renforcer la revendication de revalorisation et de rattrapage de la valeur du point d'indice bloquée depuis 10 ans. Le SNUDI-FO rappelle que les enseignants français sont parmi les plus mal payés des pays de l'OCDE et revendique une augmentation de 18% de la valeur du point d'indice pour rattraper la perte du pouvoir d'achat.

A propos de la carte scolaire mayennaise, le SNUDI-FO tient à contraster et nuancer les récents propos tenus par le DASEN dans la presse et rappelle que cette carte scolaire voit au final la fermeture de 33 postes pour seulement 19 ouvertures (dont 18 fermetures de classes pour 8 ouvertures de classes). Cela impacte évidemment les conditions d'enseignement. A noter également la suppression d'un poste de secrétaire de circonscription à la DSDEN 53.

En Mayenne, le DASEN, après avoir prévu d'expérimenter 4 PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé) en mars dernier décide finalement d'en implanter 17 sur le département. Contrairement à la satisfaction affichée du directeur académique, le SNUDI-FO tient à rétablir les faits. Loin de répondre aux notifications de la MDA (maison départementale de l'autonomie), aux besoins des personnels (enseignants et AESH), ces dispositifs vont accompagner **la diminution de l'aide aux élèves en situation de handicap en accentuant tout simplement la mutualisation des interventions**. Comme indiqué dans le rapport du 18 janvier « *ensemble pour l'école inclusive* » : « *Dans le cadre de cette expérimentation, le focus de la compensation est déplacé vers celui de l'organisation pédagogique* ». En d'autres termes, il faudra de plus en plus se débrouiller avec moins d'accompagnement humain des élèves à besoins particuliers, en apportant une réponse pédagogique et organisationnelle dans la classe. A terme les PIAL n'auront pour conséquence que la diminution du nombre de postes d'AESH par rapport au nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés. Par ailleurs, la situation des personnels AESH est toujours aussi alarmante du point de vue de leur salaire et ces nouvelles conditions d'affectation sont loin d'améliorer leurs conditions de travail et la considération qui leur est portée par leur employeur.

A nouveau cette année, le ministère souhaite imposer la passation d'évaluations nationales pour les CP et les CE1. Le SNUDI-FO 53 demande le respect de la liberté pédagogique des enseignants et condamne les menaces et pressions qui ont été exercées par le DASEN sur nos collègues l'année précédente.

A Laval, le 10/09/19

SNUDI-FO 53, syndicat **FORCE OUVRIERE** des enseignants et AVS des écoles publiques de la Mayenne

10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : contact@snudifo-53.fr – Site : www.snudifo-53.fr